

Zurich MyWay, l'assurance auto pour les conducteurs occasionnels

Rouler peu, payer peu. Une flexibilité maximale pour tous ceux qui n'utilisent pas leur voiture en permanence ou qui possèdent une deuxième voiture, car seuls les kilomètres parcourus et la prime de base sont facturés.

Tous les kilomètres
gratuits
pendant les
30 premiers
jours.*

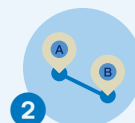
C'est aussi simple que cela

- Vos kilomètres parcourus sont enregistrés soit directement dans la voiture, soit avec un adaptateur gratuit.
- Vous payez chaque mois une prime de base fixe plus les kilomètres parcourus.
- Le kilométrage et les frais peuvent être consultés à tout moment dans l'application Zurich One, notre portail pour les clients.

En trois étapes vers Zurich MyWay



1
Souscrire
l'assurance.



2
Activer la mesure
du kilométrage.



3
Configurer
l'application
Zurich One.

* Valable à partir de la date à laquelle vous avez immatriculé votre véhicule.

Vos avantages

- ✓ **Rouler peu, payer peu**
Vous ne payez aucune prime annuelle forfaitaire: vous payez chaque mois uniquement la prime de base fixée et vos kilomètres parcourus.
- ✓ **Un contrôle total des coûts**
Dans l'application Zurich One, vous voyez à tout moment les kilomètres que vous avez parcourus et vos frais actuels. Un maximum de 1'000 kilomètres est facturé chaque mois, même si vous roulez plus.
- ✓ **Changement possible à tout moment**
Il est possible de changer d'assurance à tout moment au sein de Zurich. Vous pouvez passer de Zurich MyWay à la Zurich assurance auto classique à partir du mois suivant.
- ✓ **La même protection**
Vous bénéficiez de la même couverture qu'avec notre assurance auto classique, seuls les coûts s'adaptent de manière flexible à l'utilisation de votre véhicule.
- ✓ **Cadeau de bienvenue**
Pendant les 30 premiers jours, tous les kilomètres sont gratuits, vous ne payez que la prime de base.

Quand Zurich MyWay est-elle idéale pour vous?

- Si vous utilisez rarement votre voiture, par exemple parce que vous utilisez souvent les transports publics ou que vous possédez plusieurs véhicules.
- Si vous utilisez une deuxième voiture, comme un cabriolet ou un camping-car, de manière saisonnière ou occasionnelle.

Protection des données

Votre vie privée est importante pour nous: nous ne collectons et n'enregistrons aucune information sur les habitudes de conduite ou les itinéraires.

Important pour l'immatriculation du véhicule

- Vous souhaitez immatriculer votre véhicule aujourd'hui ou demain? Appelez-nous pour que nous puissions vous fournir l'attestation d'assurance le plus rapidement possible. Vous trouverez le numéro de téléphone dans votre offre.
- Veuillez confirmer notre offre au plus tard cinq jours après l'immatriculation de votre véhicule.

Avez-vous d'autres questions?
Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

ATE Association transports et environnement
eco@ate.ch, 031 328 58 22

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
www.zurich.ch

> **Confirmez votre offre pour que votre véhicule soit assuré.**

